La Chaux-de-Fonds, Mercredi 21 Septembre 1932. Bureaux: Rue de la Serre, 58. Quarante-septième Année. — No 62.

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

· SUISSE ·

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTROLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS:	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 26.—	» 13.—

Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
LES CONSULATS SUISSES A L'ETRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL
Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.— Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES:
suisses 15 centimes, offres et demandes de places 10 centimes le millimètre,
étrangères 20 centimes le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.

Les accords de clearing

Le Conseil fédéral demande à l'assemblée fédérale la prorogation jusqu'à fin 1933 des mesures prises en application de l'arrêté du 23 décembre 1931, relatif à la limitation des importations, aux accords de clearing et au trafic des compensations.

Nous reviendrons, dans la suite, sur le premier et le troisième points, pour nous occuper, aujourd'hui, des accords de clearing.

Dans son Message, le Conseil fédéral, tout en reconnaissant que ces accords n'ont pas fonctionné comme on l'espérait, envisage, et nous sommes d'accord avec lui sur ce point, qu'ils constituent cependant le seul moyen régulier de rapatrier en Suisse les avoirs de nos exportations dans certains pays. La meilleure preuve, c'est que jusqu'ici, grâce à ces accords, l'exportation suisse a pu recouvrer environ 13 millions, qui, sans cela, auraient été immobilisés pour une durée indéterminée, avec le danger d'un effondrement des cours.

Le Message passe ensuite en revue les expériences faites avec les différents pays, avec lesquels des accords ont été conclus.

En ce qui concerne l'accord conclu avec *l'Autriche,* il a fini par donner des résultats plutôt satisfaisants. Il paraissait au premier abord assez compliqué, mais une fois que le commerce en eut saisi le fonctionnement, un échange régulier de marchandises a pu s'opérer entre les deux pays sur la base de l'accord. Notre exportation à destination de ce pays n'a donc pas été paralysée comme d'aucuns le craignaient; elle a simplement régressé, phénomène constaté d'ailleurs dans tous les échanges internationaux. Le solde qui existait en faveur des exportateurs suisses, au début d'avril, et qui se montait à plus de 9 millions de fr. a pu être réduit, à la fin du mois d'août, à 5 millions de fr. en chiffres ronds. Ajoutons que pour les affaires nouvelles, des facilités sont accordées, aujourd'hui, qui ont permis une certaine reprise des relations.

L'accord conclu avec la *Yougoslavie,* accord qui certainement porte les clauses les plus avantageuses, n'a pas répondu aux espérances mises en lui. Bien que les importations de Yougoslavie en Suisse dépassent sensiblement les exportations de Suisse en Yougoslavie, et bien que l'accord permette d'affecter au paiement de nos exportations la totalité des importations yougoslaves en Suisse, le solde en faveur de la Suisse s'est élevé jusqu'à la fin du mois d'août, c'est-à-dire au cours d'une période de quatre mois environ, à une somme de 2,7 millions de fr. Cela est dû au fait que les créances antérieures à la conclusion de l'accord grèvent le clearing, que des importateurs suisses prétendent avoir payé, longtemps à l'avance, certaines livraisons importantes — affirmation dont on vérifiera l'exactitude — et que les frais de transport des marchandises yougoslaves, notamment du bois, représentent une part considérable de la valeur de la marchandise.

Des quatre accords de clearing, celui conclu avec la *Bulgarie,* est le seul qui n'ait donné lieu à aucune déception. Il fonctionne d'une façon pleinement satisfaisante. Les opérations de clearing prévues par cet arrangement ont permis de verser aux exportateurs suisses une somme qui, à fin août, dépassait 2 millions de fr. Le solde qui existe à la Banque nationale bulgare est insignifiant. Il n'existerait d'ailleurs pas si un montant assez important, résultant d'engagements financiers n'avait pas été accepté en paiement par clearing. L'arrangement conclu avec la Bulgarie prévoit, comme on le sait, que les créances qui découlent d'engagements financiers sont réglées par voie de clearing. Toutefois, ces créances ne doivent être payées qu'après règlement de toutes celles qui résultent de la livraison de marchandises.

Quant à l'accord conclu avec la *Hongrie,* il a été loin de donner satisfaction; nous nous demandons si la responsabilité n'en incombe pas en partie à la Suisse, qui, une fois l'entente faite, s'est empressée de fermer la frontière au bétail de boucherie hongrois.

On peut se rendre compte du mécontentement que cette mesure a pu provoquer en Hongrie quand on constate que ce pays nous envoyait, en 1930, 36 mille 967 pièces de bétail de boucherie, pour une valeur de 18 millions de fr. et en 1931; 34,976 pièces valant 19 millions de fr., alors que, pour les 8 premiers mois de 1932, cette importation est tombée grâce aux restrictions à 9,151 pièces pour une valeur de 2 millions de fr.

Le Conseil fédéral a, il est vrai, cherché à remplacer partiellement cette importation par celle de blé et a conclu à cet effet, un accord pour une livraison de 6,750 wagons livrables de fin août 1932 à fin février 1933, et payable à un prix de fr. 2.50 par quintal supérieur aux cotes du marché international.

La Hongrie ayant trouvé un autre preneur (nous croyons que c'est l'Allemagne) offrant un prix bien supérieur et ayant moins d'exigences pour la qualité, se dispensa purement et simplement à livrer à la Suisse le blé qu'elle s'était engagée à lui fournir. Celle-ci ayant exigé l'exécution de l'accord, la Hongrie lui offrit en compensation une certaine quantité d'autres céréales, maïs, orge et seigle.

Il paraîtrait, d'après les derniers renseignements reçus, que, pour le moment, il s'agit de la livraison de 250,000 quintaux d'orge à effectuer d'octobre jusqu'à fin février 1933, mais à un prix supérieur de fr. 1.90 au prix mondial.

Cette importation permettrait de liquider plus rapidement les créances des exportateurs suisses en Hongrie. Toutefois, étant donné qu'il n'existe pas de possibilités financières, comme pour le blé, cette importation ne pourrait être faite que si les intéressés consentent à un sacrifice relativement léger, dont l'importance sera proportionnée au nombre des adhésions. Les exportateurs adhérents s'assureraient par là une situation privilégiée, en ce sens que leurs créances leur seraient remboursées en dehors de l'ordre chronologique.

La question a été discutée par les exportateurs horlogers en Hongrie, convoqués par la Chambre suisse de l'horlogerie; la grande majorité de ceux-ci se sont montrés disposés, en principe, à accepter la solution proposée, tout en envisageant qu'il ne serait pas équitable de faire supporter aux intéressés seuls la totalité de la perte et que la Confédération pourrait bien intervenir pour une certaine part.

En outre, la réunion unanime a insisté pour que l'article 5 de l'accord avec la Hongrie, du 14 novembre 1931, qui spécifie que, du côté suisse, on s'efforcera d'augmenter, si possible, à l'avenir, les importations de Hongrie, reçoive une application plus intégrale et que l'autorité exécutive fédérale, en vue de faciliter cette importation et de permettre ainsi la liquidation plus rapide des avoirs suisses en Hongrie, ouvre de nouveau sa frontière, dans une large mesure, au bétail de boucherie et aux produits carnés de ce pays.

Le Bureau de la Chambre se met à la disposition des exportateurs horlogers pour tous renseignements complémentaires.

Exposition d'horlogerie ancienne et moderne.

La Chaux-de-Fonds, 27 août—25 septembre 1932.

Cette exposition, qui constitue le plus bel éloge que l'on puisse adresser à la population des montagnes, résume un long passé de la vie neuchâteloise employé en d'ingénieuses découvertes. Le visiteur ne se lasse pas d'admirer les merveilles qui s'offrent aux yeux et mesure facilement l'art et l'ingéniosité dont fait preuve notre gent horlogère.

L'exposition a déjà vu accourir plusieurs milliers de visiteurs. Signalons encore entre autres, ces derniers jours, la visite des directeurs des Ecoles d'horlogerie, qui ont tenu leur assemblée annuelle à La Chaux-de-Fonds, de grossistes en horlogerie étrangers, et de l'Etat-major de la IIe division, actuellement en manœuvres dans la contrée, etc. La journée du lundi du Jeûne, notamment, enregistre un chiffre-record.

De l'organisation commerciale

Vu la baisse sensible des prix enregistrée sur les marchés extérieurs, nombreux sont ceux qui estiment qu'en Suisse, — pays tributaire pour une large part de son commerce d'exportation et de son industrie hôtelière, — la marge du commerce est excessive.

La Vie économique, revue mensuelle publiée par le Département fédéral de l'Economie publique, tente dans une intéressante étude, de suivre l'évolution du commerce pendant le dernier siècle et d'établir si réellement le commerce a pris en Suisse une extension abusive et éventuellement si cet accroissement est général ou s'il n'intéresse que certaines branches ou certaines régions déterminées.

De 1905 à 1929, le nombre des entreprises commerciales a passé de 43,700 à 56,000, soit un accroissement de 28 % et c'est la catégorie des articles en métal, instruments et appareils, dans laquelle figure l'horlogerie, qui enregistre la plus forte aug-

Mouvements baguette

3 et 4 1/4''' Eta, 3 3/4''' Fontainemelon, 4 1/4'' Peseux, 4 1/2''' A. S., ainsi que tous mouvements ronds et de forme, de 4 3/4 à 9 3/4 lig., heures sautantes instantannées 4 1/4 et 6 3/4''' Peseux, en qualité soignée sont fournis par

BENOIT FRERES

Téléphone 22.735 **LA CHAUX-DE-FONDS** Rue du Parc 128

Vve Henri Butzer **FABRIQUE D'ÉTAMPES**

MAISON FONDÉE EN 1899

La Chaux-de-Fonds (Suisse) pour tous genres d'industries

Téléphone 21.957 SPÉCIALITÉ:

*** Etampes de boîtes ***

argent, métal, or, bijouterie.

VERRES pour instruments et appareils

Manuf. suisse de Verres de montres S. A.

Zofingue.

Le véritable plaqué or galv.

garanti 5 à 25 ans

pr fabricants et monteurs de boîtes

MAISON UHLMANN

Chaux-de-Fonds

Parc 128

Tél. 23.062

Références à disposition.

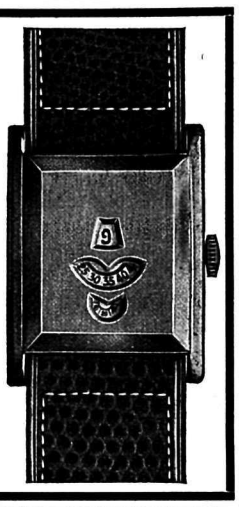

Fabrication d'Assortiments et d'Echappements Cylindre

VICTORIN FRÉSARD

CHARQUEMONT (Doubs, France)

Spécialité: Assortiments pivotés sur tous calibres de 3 3/4 à 9 lignes. - Travail garanti sous tous rapports. - Livraisons rapides.

Livre également avec réglage.

---

exigez le # Chromage

A. STROHL & Cie, Bienne

Téléphone 23.77 6, Chemin de la Champagne.

ROBERT MATTER

CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 23.581

Qualité garantie
Organisation technique
Livraisons rapides

SERTISSAGES

SPÉCIALITÉS

Mouvements-baguettes

3 3/4, 4 1/4 et 4 1/2 lig,

Petites pièces ancre, de formes et rondes de 5 1/4 à 10 1/2 lignes.

Qualité garantie. Demandez nos derniers prix. Réglage serré.

CHAPATTE & AMSLER

PASKAR WATCH Co, BIENNE

Téléphone 46.95 Rue du Viaduc, 35

Entreprenons aussi terminages.

VOYAGEUR

de première force, rompu aux voyages, ancien élève d'Ecole d'horlogerie ayant de solides connaissances pratiques et techniques de la branche et bien assimilé à la fabrication, connaissant à fond les langues française, allemande, anglaise, espagnole et scandinave, 8 années de pratique en Europe auprès de MM. les grossistes et particulièrement bien introduit chez MM les détaillants scandinaves, cherche place dans Maison de premier ordre. Excellentes références à disposition.

Offres sous chiffre **P 3605 N** à **Publicitas Neuchâtel.**

OFFICE FIDUCIAIRE

Dr F. SCHEURER & Cie

NEUVEVILLE Tél. 46 — 76-2 N — **NEUCHATEL** Tél. 4.19

On cherche à acheter les volumes IX (années 1916-1918) et XI (années 1922-1924) des

Archives de l'Horlogerie

(Recueil de Marques de fabriques horlogères suisses et étrangères). — Adresser offres à l'Imprimerie **Chs. Rohr,** Bienne.

Achetons

tous postes avantageux de montres, mouvements et boîtes pour l'**Angleterre, Colonies** et **Amérique.**

Toutes nouveautés nous intéressent.

Offres s. chiffre **W 20120 U** à **Publicitas Bienne.**

Fabricants d'horlogerie

On entreprendrait des sertissages en fournissant la pierre de qualité, consciencieuse et à prix intéressants. Les fabricants d'horlogerie désirant recevoir une offre sont priés de donner leur adresse sous chiffre JH 3400 J aux Annonces-Suisses S. A., Bienne.

ITALIE

Ancienne Maison de Milan, références de 1er ordre, cherche fabrique qui désire développer a vente de ses articles en Italie. Dispose d'un joli lmagasin pour exposition et dépôt.

Ecrire sous chiffre **P 3589 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

Achat au comptant

de lots de liquidation de nouveautés.

Offres sous chiffre **L 56339 Q** à **Publicitas Bâle.**

Horloger-mécanicien

connaissant à fond la fabrication d'assortiments ancre soignés, dès l'ébauche au garnissage compris, **trouverait place stable** intéressante, dans manufacture de premier ordre.

Adresser offres sous chiffre **Z 22221 U** à **Publicitas Bienne.**

REMERCIEMENTS

Madame **Paul Bouvier**, ses enfants Mesdemoiselles **Thécla** et **Paulette** et les **familles alliées**, profondément touchées de la bienfaisante sympathie qui leur a été témoignée pendant ces jours de grand deuil expriment leurs sentiments de sincère reconnaissance à toutes les personnes qui ont compati à leur grande douleur, et spécialement aux autorités communales et toutes les sociétés locales.

Mouvements ancre

5 1/4, 6 1/2, 8 3/4, 10 1/2 lig.

sont livrés avantageusement par

Ogival Watch

CHAUX-DE-FONDS

R. BRANDT. Téléph. 22.431

Machine à polir les arbres de barillets, pivots et faces de pignons. Meules à cloche spéciales de fer, acier-électro, bronze, zinc, nickel et fonte grise. Machine à polir les gouges et colimaçons. Machine à adoucir les roues circulaires. Machine à couper les balanciers.

Fritz WOLF

LONGEAU (Berne)

Téléphone No. 75

Machines et Fournitures.

Fd. et Ad. Droz

Parc 91

La Chaux-de-Fonds

livrent avantageusement mouvements 4 lig. ovales et 3 3/4 lig. rectangles, ancre,

105 × 16 mm.

9,8 × 14 mm.

Angleterre

On offre calottes or 9 k. et argent, formes variées, 8 3/4, 9 3/4, 10 1/2, 12''' ancre 15 rub., belle qualité. Prix avantageux.

Offres s. chiff. **P 2520 J** à **Publicitas St-Imier.**

Maison sérieuse serait preneur de

mouvements ancre

15 rubis, 17 et 18 lig., par quantités régulières.

Faire offres avec échantillons et prix sous chiffre P 3597 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

On cherche à acheter d'occasion mais en parfait état

machines "Bileffer"

à fraiser les noyures.

Faire offres avec détails et dernier prix sous chiffre **P 3595 P** à **Publicitas Porrentruy.**

Habile sténo-dactylographe, française et anglaise, bonnes notions d'espagnol et d'allemand, connaissant très à fond la fabrication depuis l'ébauche, capable de diriger seule fabrication ou petite entreprise au complet, cherche place

d'employée supérieure.

Ecrire sous chiffre **P 3624 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

Horloger

complet, très habile, spécialement routiné sur les **posages & emboîtages compliqués,** cherche emploi stable pour la terminaison ou pour diriger atelier.

Meilleures références.

Offres sous chiffre **P 3660 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

mentation: 2,858 entreprises en 1905 contre 5,371 en 1929, soit 108 %.

Si l'on tient compte que la population du pays a progressé dans la même période de 15 % et que sa puissance d'achat a augmenté d'une façon appréciable, on ne saurait prétendre que le nombre des entreprises commerciales se soit élevé démesurément.

Si, dans certaines branches, certaines d'entre elles ont plus que doublé en 25 ans, c'est ensuite d'inventions intéressantes; il s'agit là d'une adaptation à de nouvelles possibilités de vente et on ne peut prétendre que la pléthore de ces entreprises est la cause de la cherté des prix en Suisse.

Toutefois, avant de conclure, il y a un autre facteur qu'il faut examiner, c'est celui du nombre de personnes occupées dans les entreprises commerciales.

De 1905 à 1929, l'effectif du personnel a passé de 104,000 à 167,000 personnes, soit: chefs d'entreprises 34,605 en 1905 contre 39,855 en 1929, salariés 41,085 contre 94,081 et membres de la famille occupés dans l'entreprise 25,120 en 1905 contre 16,841 en 1929.

Le chiffre total s'est donc accru de 61 %, soit à un rythme quatre fois plus accéléré que l'augmentation de la population et 22 ½ fois que le nombre des personnes occupées dans l'industrie et l'artisanat.

A constater que le nombre des salariés a augmenté de 130 %, tandis que le nombre de membres de la famille occupés dans l'entreprise a diminué de 47 %. Dans la branche articles de métal, instruments et appareils, l'effectif total des personnes occupées a passé de 8,306 à 20,609, ou de 150 %, soit chefs d'entreprises de 2,233 à 4,445, ou de 100 %; salariés de 4,582 à 13,562 ou 200 %, des membres de la famille de 1,283 à 1,323, ou de 3,4 %.

Cette différence considérable entre les salariés et les membres de la famille est due à des causes différentes; les fils de négociants cherchent à gagner leur vie, en dehors de l'entreprise paternelle, les études commerciales détournent également un nombre toujours plus grand de jeunes gens de la formation pratique; la femme qui secondait autrefois fidèlement son mari a l'air de se désintéresser de plus en plus des affaires de commerce et aussi nombre de commerçants s'en remettent à leurs employés pour l'expédition de certaines affaires, qu'ils liquidaient eux-mêmes autrefois.

S'il en résulte un avantage pour le marché du travail, en revanche le prix des marchandises s'en trouve augmenté. Un tel système peut se justifier, en quelque mesure, pendant les années de prospérité, mais lorsque vient la crise, il est indispensable que, dans ce domaine, le commerce revienne au principe d'une stricte économie.

Si on établit la comparaison entre le personnel masculin et féminin occupé dans les entreprises, on obtient les chiffres suivants: De 1905 à 1929, le nombre des hommes occupés a passé de 28,000 à 51,000, soit 80 % et celui des femmes de 13,000 à 43,000, soit 230 %.

Dans la branche articles de métal, instruments et appareils, l'accroissement va de 3,810 à 9,780 ou le 158 % pour les hommes et de 752 à 3,782 pour les femmes, ou 403 %.

L'auteur de l'article, au vu de ces constatations, émet la conclusion que forcément l'adaptation du commerce à la situation actuelle aura des répercussions sur le marché du travail, et que c'est le personnel de bureau qui sera atteint le premier, plus spécialement le personnel féminin, étant donné son accroissement depuis 1905. Il envisage que cette réduction aura des conséquences moins graves que celle qui devrait être opérée sur l'effectif masculin, attendu que l'emploi qu'occupent les femmes dans le commerce apporte souvent à la famille un salaire double, ce qui n'est guère admissible dans une période de grand chômage.

Prescriptions étrangères en matière de devises

(De l'Office suisse d'expansion commerciale, Zurich et Lausanne).

Argentine.

Le contrôle du trafic des devises a été sensiblement resserré. L'octroi des devises a lieu surtout au profit des matières premières et des produits alimentaires nécessaires au pays. Par contre, on ne met que très peu de devises à la disposition des importateurs de marchandises de luxe ou de marchandises qui ne sont pas considérées comme absolument indispensables.

Les banques ayant obtenu un permis de la Commission des devises peuvent transmettre à l'étranger un montant maximum de 5000 pesos sans autorisation spéciale, contre présentation des connaissements. Pour tout montant supérieur, une autorisation spéciale de la Commission du contrôle des devises est indispensable. Pour les marchandises suivantes, intéressant l'industrie suisse, la limite indiquée ci-dessus a été réduite de 5000 à 2000 pesos: bijouterie, argenterie, orfèvrerie, soierie, appareils de T. S. F. et pièces détachées, aspirateurs, automobiles, etc.

Bulgarie.

A la requête du ministère des finances, le contrôle exercé sur les personnes se rendant à l'étranger a été resserré à nouveau. Les bagages des voyageurs, le courrier pour l'étranger, etc., sont très sévèrement contrôlés.

Chili.

La Commission des devises ne disposant que de très peu de devises étrangères, une loi spéciale autorise depuis peu de temps la Banque centrale à en octroyer, lorsqu'il s'agit de l'importation de marchandises particulièrement importantes pour le pays.

Roumanie.

Les precsriptions concernant l'exportation des devises par les voyageurs ont été modifiées en ce sens que, dorénavant, chaque voyageur quittant le pays ne pourra emporter sans autorisation que 10,000 lei, dont 5,000 lei en billets de banque roumains et la contre-valeur de 5,000 lei en devises étrangères. Ces sommes ne peuvent être emportées qu'en monnaie ou papier-monnaie, l'exportation des chèques étant absolument défendue.

Uruguay.

Le Gouvernmeent désirant laisser le contrôle et la concentration des devises à la Banque de la République, toutes les demandes tendant à obtenir une autorisation ou une liquidation par clearing ont été repoussées jusqu'à présent. Plusieurs maisons étrangères ont essayé d'obtenir l'autorisation de faire rentrer leurs créances bloquées dans ce pays par la voie de l'achat et de l'importation de produits uruguayens. Il est à prévoir que les autorités ne changeront pas d'attitude à cet égard.

Yougoslavie.

Le moratoire des dettes étrangères a été prolongé jusqu'au 30 septembre 1932.

Chronique financière et fiscale

Service de compensations.

Situation au 15 septembre 1932

Autriche.

Avoir suisse à la Banque Nationale d'Autriche, au 10 avril 1932		fr. 9,239,661.84
Remboursements aux exportateurs autrichiens	fr. 279,241.48	
Paiements aux exportateurs suisses	» 3,402,910.93	
Compensations	» 855,672.31	4,537,824.72
Solde Avoir Suisse		fr. 4,701,837.12

Dernier Bordereau payé No. 1158.

Bulgarie.

Avoir suisse à la Banque Nationale de Bulgarie		fr. 2,951,157.59
Versements à la Banque Nationale Suisse, en faveur des exportateurs bulgares	fr. 3,114,074.66	
Paiements aux exportateurs suisses		fr. 2,221,997.96
Solde Avoir Suisse		fr. 729,159.63
A ajouter: Créances suisses non échues en Bulgarie		» 7,317,637.79
Total à compenser		fr. 8,046,797.42

Dernier Bordereau payé No. 1376.

Hongrie.

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Hongrie		fr. 14,769,781.17
Versements à la Banque Nationale Suisse	fr. 9,845,151.44	
Paiements aux exportateurs suisses		fr. 4,080,494.26
Solde Avoir Suisse		fr. 10,689,286.91
A ajouter: Créances suisses non échues en Hongrie		fr. 6,992,294.41
Total à compenser		fr. 17,681,581.32

Dernier Bordereau payé No. 417.

Yougoslavie.

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Yougoslavie	fr. 4,540,247.08
Versements à la Banque Nationale Suisse	» 1,373,528.17
Solde Avoir Suisse	fr. 3,166,718.91
A ajouter: Créances suisses non échues en Yougoslavie	» 2,988,099.37
Total à compenser	fr. 6,154,818.28

Dernier Bordereau payé No. 745.

Chili. — Amendement à la loi monétaire.

Selon communiqué du Consulat général de Suisse à Santiago, le Gouvernement chilien a modifié, en date du 25 juin, le décret-loi No. 606 du 14 octobre 1925, concernant la monnaie chilienne.

D'après ces nouvelles dispositions, il sera frappé des monnaies d'or du type de $ 20.— (pesos) ou deux condors, de $ 50.— ou cinq condors et de $ 100.— ou dix condors. La monnaie de $ 20.— pèsera 4,067932 grammes au titre de 900 millièmes et contiendra 3,060113 grammes d'or fin. La monnaie de $ 50.— pèsera 10,16983 grs. au titre de 900 millièmes et contiendra 9,15285 grs. d'or fin. La monnaie de $ 100.— pèsera 20,33966 grs. au titre de 900 millièmes et contiendra 18,30570 grs. d'or fin.

Il y aura une monnaie d'argent de $ 1.— d'un poids de 6 grs. au titre de 0,4 contenant 2,4 grs. d'argent fin. Il y aura trois types de monnaie de nickel, soit de 20, 10 et 5 centavos. Le titre de ces monnaies sera de 75 % de cuivre et 25 % de nickel.

Commerce extérieur

Les affaires d'horlogerie en France.

Le correspondant particulier parisien de l'Office suisse d'expansion commerciale lui signale que le calme règne dans les boutiques des détaillants, mais que ces derniers ont de nombreux vides à l'étalage. Ils ont reçu circulaire sur circulaire annonçant toujours des baisses; mais aujourd'hui le fond est touché et il ne peut plus être question de réalisation de fabriques. Mieux encore: en cas de reprise active, les fabriques d'horlogerie n'ayant pas un gros stock se verront obligées de relever leurs prix. On continue à voir de nombreuses nouveautés sur le marché, entre autres la montre sans aiguilles. Il semble pourtant qu'on veuille revenir à la qualité et aux genres classiques. Somme toute, l'horlogerie est bien moins touchée en France que la bijouterie or, la joaillerie. Le beau bijou se meurt et il serait temps que, par une campagne de publicité bien ordonnée, telle que celle qui a été entreprise en Suisse pour la montre, ou par un film dans le genre de celui qui vient d'être édité sous les auspices de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, on remette en vogue le bijou de prix qui, actuellement, est une valeur plus sûre que certains titres.

Informations

Avis.

Les créanciers de la maison
Grammatopoulo Frères, Istamboul et Athènes
sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

— Nous mettons en garde contre:
Wulf Lewin, Vilna et Varsovie,
Centrala Zegarmistrowska N. Lewin & Co., Vilna.

L'Information Horlogère Suisse
La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

Renseignements consulaires.

Monsieur Paul Leuba, Consul de Suisse à *Alger*, sera de passage à *Lausanne* mercredi 28 septembre.

Dès 10 h. 15 du matin il se tiendra dans les bureaux de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale à la disposition des intéressés pour tous renseignements concernant l'Algérie.

Les maisons et personnes désirant prendre contact avec Monsieur Leuba sont invitées à s'adresser directement à l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, Avenue Bellefontaine 2, qui leur réservera une entrevue.

Monsieur Louis Streiff, Consul de Suisse à *Riga*, de son côté, se met à la disposition des industriels et commerçants, vendredi 23 septembre courant, à

Installations de dépoussiérage
pour
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S. A., Stäfa Zurich
6 Z

PIERRES FINES pour l Horlogerie
Grenat, saphirs, rubis, etc.
Rubis scientifiques
qualité soignée, en tous genres
fabriqués entièrement par
THEURILLAT & Co
- Porrentruy -
LIVRAISON PAR RETOUR 2291

Fabrique de balanciers de montres
BALANCIERS NICKEL DE 5¼‴ À 30‴
Spécialité.
BALANCIERS TROIS BRAS POUR COMPTEURS, PENDULETTES, PORTE-ÉCHAPPEMENTS

MAISON FONDÉE EN 1864
Constant Thiébaud & fils
SAINT-AUBIN - NEUCHÂTEL
(SUISSE)
Livraison rapide de grandes séries

Calottes pour montres „HEURES SAUTANTES“

pour calibres :
4 ¼‴ Peseux et Wasa
4 ¾‴ Eta
5 ¼‴ Michel et A. S.
6 ¾‴ A. S., Peseux, Michel
8 ¾‴ A. S. et Felsa
8 ¾/12‴ Font.
9 ¾‴ A. S. et Michel
10 ½‴ A. S., Michel, Felsa et Reymond.
17‴ Sonceboz.
livrées en I. et II. Qualité avec

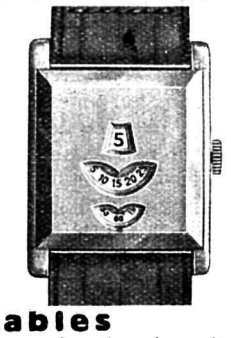

glaces interchangeables
en nickel chromé, argent et plaqué or, lapidées, gravées, laquées, etc.
— Clichés et planches à disposition de MM. les fabricants —
Se recommandent :
Les Fils de ROBERT GYGAX, St-Imier

Ce qui frappe...

le plus vos clients, c'est l'aspect extérieur de vos montres. Vous avez donc avantage à leur livrer, outre un mouvement parfait, une jolie boîte et surtout un cadran et des aiguilles proprement garnis de la plus belle matière lumineuse.
Grâce à nos procédés spéciaux, le radium que nous posons reste toujours d'un beau vert, et sa couche, bien qu'épaisse, ne déborde jamais.

RADIUM
L. MONNIER & Co
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 14.38 Tourelles 38
GENÈVE
Charmilles 10 Tél. 23.628
69-1 C Représentants pour la Suisse des Matières lumineuses
MERZ & BENTELI, BUMPLITZ

Une salle pour vos conférences et un excellent repas au
Buffet CF Widmer Bienne

UNION DE BANQUES SUISSES
LA CHAUX-DE-FONDS
Capital et Réserves : Frs. 132.000.000 468
OUVERTURE DE COMPTES-COURANTS
ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS
LETTRES DE CRÉDIT CIRCULAIRES
ACHAT, VENTE ET GÉRANCE DE TITRES

l'Office suisse d'expansion commerciale, Börsenstr. 10, à *Zurich*.

Expansion commerciale suisse.

Afin d'éviter tout malentendu, l'Office Suisse d'Expansion Commerciale à Lausanne tient à attirer l'attention du monde des affaires sur le fait que ses services ne doivent pas être confondus avec ceux qu'offre sous le même titre une entreprise privée de Lausanne. L'O. S. E. C. est une association d'intérêt général subventionnée par la Confédération, qui fournit dans la règle des renseignements gratuits dans les domaines qui lui sont propres, soit la documentation sur les sources de production suisses et étrangères, l'étude des marchés étrangers, la recherche de débouchés et de représentants qualifiés, etc. L'organisation de la participation collective des maisons suisses aux foires et expositions constitue également une des tâches prévues par les statuts de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, approuvés par le Conseil fédéral.

Italie. — Voyageurs de commerce.

Suivant les dispositions actuellement en vigueur, les attestations délivrées par les Chambres de commerce suisses, en vue de l'obtention en Italie de la patente de voyageur de commerce en métaux précieux, n'ont plus besoin d'être légalisées par la Chancellerie d'Etat du Canton suisse en question.

Les dits documents seront visés simplement par la Légation royale d'Italie ou par les consulats compétents, contre émolument de fr. 10.— prévu pour les visas.

L'heure d'hiver.

C'est dans la nuit du samedi *1er octobre* au *dimanche* 2 octobre que l'heure d'hiver (heure normale) sera introduite en *France*, *Belgique*, et *Angleterre*. A partir de cette date, l'heure de l'Europe occidentale retardera d'une heure sur l'heure de l'Europe centrale. Ce changement d'heure coïnde avec l'introduction de l'horaire d'hiver. Ce sont surtout les correspondances internationales à destination des stations de sports d'hiver qui seront modifiées. Par rapport à l'hiver dernier, il n'y a pas de modifications importantes à enregistrer pour les trains internationaux entrant en Suisse par Genève, Vallorbe et Pontarlier.

Douanes

Australie.
Interdiction d'importation et surtaxe.

Le Gouvernement australien a fait voter, le 1er septembre, par le Parlement, la levée de l'interdiction d'importation d'une série de produits, notamment de l'orfèvrerie.

D'autre part, la plupart des surtaxes de 50 % qui frappaient de nombreux articles, sont rapportées. Toutefois, restent, notamment, encore soumis: la bijouterie fine et fausse, pierres fausses.

Espagne. — Droits (Agio).

L'agio dû au cas où les droits de douane, payables en or, sont acquittés en monnaie d'argent ou en billets de banque, a été fixé, pour la période du 11 au 20 septembre courant à *139.54* % (agio du 1er au 10 septembre 139.45 %).

Etablissements français de St-Pierre et Miquelon.

Le tarif des douanes annexé au décret du 23 avril 1932 est modifié partiellement, entre autres pour les produits intéressant particulièrement nos lecteurs, soit:

			Droits ancien	nouveau
			100 kg.	
191	Joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, de platine, d'or, d'argent et de vermeil	*100 kg.*	500.—	2,000.—
196	Montres en or ou argent	*la pièce*	4.—	20.—
197	Montres autres	»	1.—	5.—
198	Pendules, horloges, réveils, compteurs	*100 kg.*	25.—	125.—
199	Mouvement des dits, fournitures d'horlogerie	»	25.—	125.—

Bibliographie

Annuaire statistique de la Suisse, publié par le Bureau fédéral de statistique, Berne, Prix fr. 5.-.

Chaque citoyen suisse doit connaître les conditions démographiques, la constitution et la situation économiques, ainsi que l'organisation sociale et politique des on pays — toutes choses sur lesquelles il exerce son influence en vertu de ses droits d'électeur. Il acquiert la connaissance de toutes ces questions le plus rapidement, et de la façon la plus claire, au moyen de chiffres, dont Goethe a dit qu'ils indiquent comment le monde est régi. La Suisse possède dans son Annuaire statistique le résumé systématique de tous les renseignements numériques concernant le pays, recueillis par son bureau officiel. La nouvelle édition, la 40e, vient de paraître; elle contient les principaux résultats du recensement des entreprises, du 22 août 1929, environ 370 pages de tableaux, complétés par de nombreuses représentations graphiques et par un répertoire alphabétique détaillé.

Table méthodique des matières

1re Partie. Configuration territoriale et climat: I. Configuration territoriale. II. Climat.

2e Partie. Population: I. Etat et composition de la population. II. Mouvement de la population.

3e Partie. Etat économique: I. Généralités. a. Registre du commerce. b. Sociétés anonymes. c. Sociétés coopératives. d. Propriété intellectuelle. e. Marché du travail. f. Poursuites pour dettes et faillites. g. Arts et métiers 1929. II. Production du sol. a. Améliorations foncières. b. Propriété foncière et cultures. c. Effectif du bétail. d. Production agricole. e. Salines. f. Rendement d'exploitations agricoles. g. Sylviculture. h. Chasse et pêche. III. Industrie. a. Production d'énergie. b. Fabriques. c. Production industrielle. d. Industrie du bâtiment. IV. Commerce. a. Commerce extérieur. b. Voyageurs de commerce. c. Opérations immobilières. V. Tourisme. VI. Modes de paiement et crédit. a. Modes de paiement. b. Taux et changes. c. Banque Nationale Suisse. d. Banques (statistique suisse des banques). e. Marché des hypothèques et banques cantonales. f. Bourses et marché des capitaux. VII. Transports. a. Ensemble du réseau des chemins de fer. b. Chemins de fer fédéraux. c. Routes. d. Automobiles, motocyclettes et bicyclettes. e. Navigation. f. Navigation aérienne. g. Accidents de la circulaiton. h. Postes. i. Télégraphes et Téléphones. VIII. Nombres indices et prix. a. Nombres indices. b. Produits agricoles (prix de gros). c. Denrées alimentaires et articles de première nécessité. IX. Consommation et salaires. a. Consommation. b. Salaires d'ouvriers victimes d'accidents. c. Mouvement des salaires. d. Caisses-chômage. e. Syndicats ouvriers. X. Assurances. a. Assurance privée. b. Assurance publique et sociale. c. Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents.

4e Partie. Etat social et politique: I. Instruction, récréation. II. Etat moral et sanitaire. III. Politique et administration. IV. Finances.

5e Partie. Représentations graphiques.

COTES

20 septembre 1932

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 71.—	le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3500.—	»
» laminé, pour doreurs	» 3575.—	»
Platine	» 8.—	le gr.

Pour platine fourni par les clients, majoration de fr. 1.75 dès le 8 juin 1931.
Boîtes or et bijouterie, Cote N° 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

Cours du Diamant-Boart:
Prix de gros en Bourse au comptant.

	par carat
Qualités ordinaires	fr. 4.50—4.70
Grain fermé, petit roulé	» 4.80—5.—
Boart Brésil	» 5.10—5.50
Eclats	» 4.00—4.50

Cours communiqués par:
J.-K. Smit & Zonen, Amsterdam.
Agent: S H. Kahl, Diamants, Genève.

Comptant

Paris (Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)	13 sept.	14 sept.	15 sept.	16 sept.
Nitrate d'argent	196	196	196	193
Argent	280	280	280	275
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	29 000	29.000	29.000	29.000
» iridié 25 %	43.000	43.000	43.000	43.000
Iridium	75.000	75.000	75.000	75.000
(en francs français par gramme).				
Chlorure de platine	13,—	13,—	13,—	13,—
Platinite	15,—	15,—	15,—	15,—
Chlorure d'or	9,15	9,15	9,15	9,15

London (Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).	13 sept.	14 sept.	15 sept.	16 sept.
Or (shill.)	118/3	118,6	118,7	118/6
Palladium (Lstg.)	4.4 3	4.4/3	4.4,3	4.4.3
Platine (shill.)	195	195	195	195
(par once standard 925/1000 en pence).				
Argent en barres	17.15/16	17 7/8	17.3/4	17.11/16

New-York (Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).	13 sept.	14 sept.	15 sept.	16 sept.
Argent en barres	28.1/8	27.5/8	27.5/8	27.1/2

Comptant

London (Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.).	13 sept.	14 sept.	15 sept	16 sept.
Aluminium intér	95	95	95	95
» export.	95	95	95	95
Antimoine	42-42.10/	42-42.10/	42-42.10	42-42.10/
Cuivre	31.11 3	33.8 1/2	33.6 3	34.1/3
» settl. price	31.12/6	33.7/6	33.5/	34
» électrolytiq.	35-37	37-38	37-38	37.15-38.5/
» best. selected	33.10-34.10/	35-36.5	33.10-34.15/	36-37.5
» wire bars	37	38	38	38,5/
Etain anglais	149-151	153.5-155.5	151 5-153.5/	153.5-155.5/
» étranger	147.12 6	151.15	149.12/6	151.15/
» settl. price	147./10	151.15	149.5	151.15/
» Straits	152.15/	157.5	155.5	157.5/
Nickel intérieur	240-245	240-245	240-245	240-245
» exportation	37-38 c d	37-38 c/d	37-38 c/d	37-38 c/d
Plomb anglais	14.5	14.10	14/10	14.15/
» étranger	12.6/3	12.15/	12.11 3	12.18 9
» settl. price	12.7 6	12.15/	12.2/6	12.17/6
Zinc	15	14.16 3	14.15/	15.5/
» settl. price	15	14.15	14.15	15 5/

Escompte et change.

Suisse: Taux d'escompte		2 %
» » avance s/nantissement		3 %

			Parité en francs suisses	Esc. %	Demande	Offre
France	100	Frs	20.305	2 1/2	20,27	20,37
Gr. Bretagne	1	Liv. st.	25.22	2	17,98	18,05
U. S. A.	1	Dollar	5.18	2 1/2	5,16	5,19
Canada	1	Dollar	5.18	—	4,65	4.70
Belgique	100	Belga	72.06	3 1/2	71 60	72 10
Italie	100	Lires	27.27	5	26 52	26 67
Espagne	100	Pesetas	100.—	6 1/2	41,80	42 80
Portugal	100	Escudos	22.29	6 1/2	16,50	17,—
Hollande	100	Florins	208.32	2 1/2	207 90	208,50
Indes néerl.	100	Guilder	208.32	—	—	—
Allemagne	100	Reichsmk.	123.45	5	123 10	123,70
Dantzig	100	D.Gulden	100.88	4	—	101,50*
Autriche	100	Schilling	72.93	6	—	— *
Hongrie	100	Pengö	90.64	5	—	89,92*
Tchécoslov.	100	Cour.	15.33	5	—	15,40*
Esthonie	100	Cour.	139.—	5 1/2	—	137,—
Lettonie	100	Lats	100.—	6	—	100,—
Lithuanie	100	Lits	51.80	6-7	—	51,—
Russie	100	Tchervon.	2666.-	8	—	2661,—
Suède	100	Cr. sk.	138.89	3 1/2	91,75	93 50
Norvège	100	Cr. sk.	138.89	4	89,—	91,50
Danemark	100	Cr. sk.	138.89	4	92,50	94 50
Finlande	100	Markka	13.05	6 1/2	7,50	8 25
Pologne	100	Zloty	58.14	7 1/2	—	58,20*
Yougoslavie	100	Dinars	9.12	7 1/2	—	9,13*
Albanie	100	Francos	100.—	8	—	—
Grèce	100	Drachmes	6.72	10	—	—
Bulgarie	100	Leva	3.74	8	—	—
Roumanie	100	Lei	3.10	7	—	—
Turquie	100	Livres t.	2278.40	—	—	250,—
Egypte	100	Livres ég	2592.—	—	—	1850,50
Afrique Sud	1	Liv. st.	25.22	6	—	25 —
Australie	1	Liv. st.	25.22	6 1/2-7	14 25	15.—
Argentine	100	Pesos	220.—	6	112,—	117,—
Brésil	100	Milreis	62.08	—	—	—
Chili	100	Pesos	63.—	5 1/2-4 1/2	—	30 50
Uruguay	100	Pesos	536.—	—	—	217,—
Colombie	100	Pesos	504.—	6	—	491 —
Pérou	100	Soles pér.	207.50	6	—	104,—
Equateur	100	Sucres	103.60	10	—	—
Bolivie	100	Bolivianos	189.16	—	—	—
Vénézuéla	100	Bolivars	100.—	—	—	70,—
Mexique	100	Pesos	258.32	—	—	159,—
Philippines	100	Pesos	258.—	—	—	—
Indes brit.	100	Roupies	189.16	4	132,—	142,—
Chine	100	Taels		—	—	159,—
Japon	100	Yens	258.33	4 38	120,—	130,—

*) Cours du service international des virements postaux.

Registre du commerce

Raisons sociales:
Enregistrements:

1/9/32. — *Alfred Bauer, Uhren & Bijouterie* (A. B., d'Allemagne), horlogerie-bijouterie, Teufen-Dorf.

1/9/32. — *Henri Ochsner* (H.-Louis O., de La Chaux-de-Fonds), joaillerie et décoration de boîtes, Rue du Progrès 115, La Chaux-de-Fonds.

3/9/32. — *Lüdy & Cie*, soc. n. coll. (Marie-Hélène L., de Kirchberg, Georges-Léon Gagnebin, de Renan, sign. tous deux individ., Charles-Alfred Haldimann, des Brenets, Bernard-Henri Lemrich, de La Chaux-de-Fonds), outils, fournitures d'horlogerie, pendulerie, optique, Rue du Parc 39, La Chaux-de-Fonds.

1/9/32. — *Uhrenfabrik Büren Aktiengesellschaft (Büren Watch Company S. A.)*, soc. an. cap. soc. fr. 100,000 nom., acquisition et exploitation de la fabrique d'horlogerie «H. Williamson Ltd. Büren Watch Co.». Cons. adm. Ernst Stuck, de Büren, Arnold Stauffer, de Rüti-Büren, Hans Kocher, de Büren, directeur, sign. individ., Edward Tucker, de Londres. Siège: Büren s/A.

5/9/32. — *Jean Lampert* (de Vaduz, Lichtenstein), boîtes fantaisies et décoration de boîtes, Rue Numa Droz 173, La Chaux-de-Fonds.

12/9/32. — *Edmond Ganguillet* (de Cormoret), atelier de sertissages, Rue de l'Avenir 11, Bienne.

Modifications:

13/9/32. — La soc. an. « *Finora-Uhren-Aktiengesellschaft vormals Roland Ruefli, Uhrenfabrik Jorin (Montres Finora Société anonyme ci-devant Roland Ruefli, Fabrique d'horlogerie Jorin (The Finora Watch Co. Limited formerly Roland Ruefli Jorin Watch)*, fabrique d'horlogerie, Grenchen, est dissoute; la liquadition s'opère par Roland Ruefli, Frieda Ruefli-Ritter et Julius Brandt, sign. tous collectiv. à deux, en ajoutant à la raison sociale les mots *in liq.*

7/9/32. — *Degoumois et Co., Compagnie de la montre Protector (Protector Watch Co.)*, soc. com. fabrication d'horlogerie. Le siège est transféré de La Chaux-de-Fonds à *Neuchâtel*, Rue du Musée 2; (Jean-Victor Degoumois, de La Chaux-de-Fonds, associé indéf. respons.; procuration individ. a été conférée à Dame Alice Degoumois, associée com. pr. fr. 1000).

1/9/32. — *Bovet frères et Co., Société anonyme*, horlogerie, Fleurier. Le cap. soc. est réduit de 250 mille à fr. 125 mille nom.

3/9/32. — *Usine genevoise de dégrossissage d'or, succursale de La Chaux-de-Fonds* (soc. an. siège à Genève, succursale La Chaux-de-Fonds). L'administrateur Frédéric Kursner est radié, ses pouvoirs éteints.

9/9/32. — *A. Schild A. G. (S. A.) (Ltd.)*, fabrique d'horlogerie, Grenchen. Le Dr. Karl Schild, démissionnaire, cesse de faire partie du Cons. adm. de cette soc. an.

7/9/32. — *Montres Nersa S. A. (Nersa Watch Limited Company)*, soc. an. Genève en liquidation. Liquidateur: Willy Aellen, sign. seul. Les sign. de Walter Heyraud et Max Nerny sont éteintes.

1/9/32. — *Baumann, Benguerel et Co.*,s oc. n. coll., fabrique de boîtes de montres en or, La Chaux-de-Fonds. Jules-Fritz Freiburghaus et Ariste Baumann ayant cesse de faire partie de cette soc. n. coll., elle est continuée par Henri Baumann, Jules Benguerel et Eugène Claude, déjà inscrits.

Radiations:

5/9/32. — *A. Lüdy et Cie., successeurs de Perrenoud et Lüdy*, soc. com., outils, fournitures d'horlogerie, pendulerie, optique, La Chaux-de-Fonds.

5/9/32. — *Breitmeyer-Robert et Co., successeurs de J.-C. Breitmeyer, successeurs de Js. Calame-Robert*, soc. com., horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

5/9/32. — *Société anonyme Zéphir*, taillage de roues et pignons, soc. n. coll., La Chaux-de-Fonds.

5/9/32. — *Irmin Jeandupeux*, horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

5/9/32. — *Aubry et Cie*, soc. n. coll., horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

5/9/32. — *J. H. Hasler et Co., Montres Calendar (Calendar Watch)*, soc. en com., horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

9/9/32. — *A. Leuba et Cie*, soc. n. coll. fabrication de cadrans de montres et objets similaires, Morat.

13/9/32. — *Marcel Jeanneret, fabricaiton des montres Norex (Norex Watch)*, Bienne.

15/9/32. — *Max Wertheimer*, bijouterie, horlogerie, etc., Lausanne.

Faillites.

Etat de collocation:

Faillie: soc. n. coll. *J. Hasler et Cie, Montres Calendar*, Rue Numa Droz 141, La Chaux-de-Fonds

Ouverture de faillite:

24/8/32. — *Gebr. Wullimann*, atelier de sertissages, Grenchen.
Assemblée des créanciers: 19 septembre 1932.
Délai pour productions: 9 octobre 1932.

Suspension de la liquidation:

12/9/32. — *Roth Gustave-Charles*, monteur de boîtes, Rue du Crêt 2, La Chaux-de-Fonds.
Délai pr action en opposition: 27 septembre 1932.

Clôture de faillite:

12/9/32. — *Fabriques Le Phare S. A.*, Le Locle.

Concordats.

Sursis concordataire et appel aux créanciers:

1/9/32. — *Villoz Adrien*, fabricant de pierres, Plagne.
Commissaire au sursis: P. Schluep, not., Sonceboz.
Délai pour productions: 30 septembre 1932.
Assemblée des créanciers: 14 octobre 1932.

Révocation du sursis:

5/9/32. — *Le Crêt S. A.*, fabrique de boîtes de montres en or, Rue du Crêt 2, La Chaux-de-Fonds.

Renvoi d'assemblée de créanciers:

L'assemblée des créanciers du sursis concordataire de *Jobin-Donzelot, Jos.*, fournitures d'horlogerie et industrielles ,Porrentruy, dui devait avoir lieu le 22 septembre est reporté au 6 octobre 1932.

Imprimeurs: **Haefeli & Co.**, La Chaux-de-Fonds.

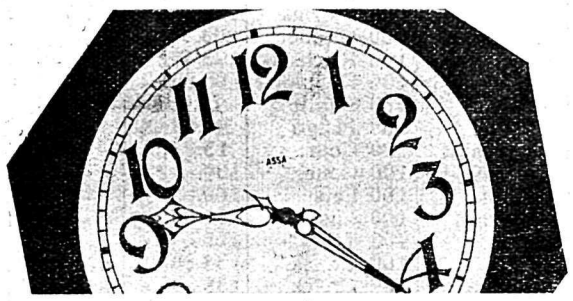

ASSA

ELEKTRO

A. Schild S. A., Grenchen (Suisse)

La pendule électrique à moteur-remontoir breveté système Zbinden, branchée directement sur le courant de la lumière, sera bientôt installée dans chaque foyer. Prenez part à notre grande campagne de vente et demandez-nous un certain nombre de nos catalogues richement illustrés, à distribuer à vos clients.

La vente de l'avenir pour chaque horloger.

LA CHAUX-DE-FONDS

27 août — 25 septembre 1932

EXPOSITION + D'HORLOGERIE

ANCIENNE — MODERNE

au PALAIS DE L'HORLOGERIE, rue Léopold Robert 94

LES PIÈCES DE DANIEL JEANRICHARD, DES JAQUET-DROZ, DES MAILLARDET
COLLECTION COMPLÈTE DES PENDULES NEUCHATELOISES
SALONS DE LA BOÎTE OR, DE LA BIJOUTERIE ET DE LA DÉCORATION
TOUS LES MODÈLES DE LA MONTRE MODERNE
ARTS GRAPHIQUES — MAROQUINERIE
PUBLICITÉ HORLOGÈRE

Entrée: Fr. 1.10. **Enfants: 50 cent.**

MIKRON S. A.

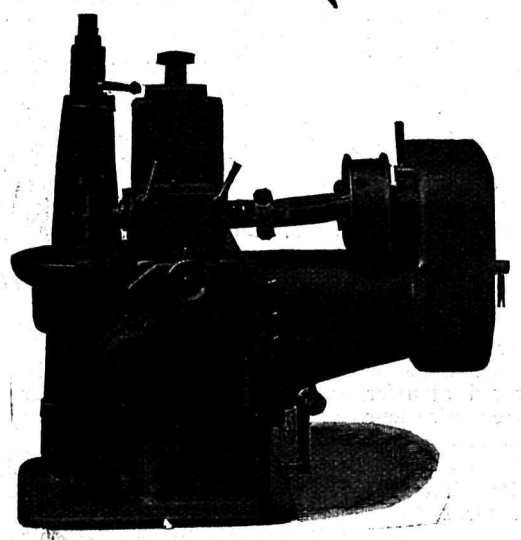

Fabrique de Machines

BIENNE

Téléphone 8.18

Machines modernes

pour la fabrication de l'ébauche.

Tours et fraiseuses d'outilleurs.

Agences de brevets - Offices fiduciaires
Avocats et Notaires - Renseignements commerciaux

Bureau Fiduciaire & Commercial
Georges Faessli
Licencié ès sciences com. et écon. — Expert comptable A. S. E. — Diplôme Chambre suisse pour expertises comptables.
Rue du Bassin 4 NEUCHATEL Téléphone 12.90

Moteurs courant triphasé 380 et 220 volts

4 moteurs 1/2 HP. Brown-Boveri,
6 moteurs 1/3 HP. Oerlikon,
1 moteur 15 HP. Medinger,

transformés et à l'état de neuf, sont à vendre à prix très avantageux. S'adresser à **Louis Maire,** Reçues 18, **Le Locle.** Téléphone 31.148.

A vendre ou à louer

dans grand centre horloger

belle fabrique

avec 3 grandes salles. Conviendrait pour fabrication d'ébauches ou assortiments.

Faire offres sous chiffre **S 22201 U** à **Publicitas Bienne.**

Grossiste cherche fabricant

qui peut livrer régulièrement des montres ancre 15 rubis 5 1/4 à 10 1/2 lig., belles boîtes modernes en métal et en or, prix avantageux. Payement 30 jours.

Ecrire sous chiffre **X 3871 Sn** à **Publicitas Soleure.**

Jeune homme

ayant suivi 2 ans l'Ecole d'horlogerie et l'Ecole de commerce de Neuchâtel, cherche place de volontaire en Suisse allemande. Connaissance de sténo-dactylo et de correspondance allemande, anglaise et espagnole.

Faire offres à **A. Edelmann fils,** Poudrières 35 **Neuchâtel.**

Lapidage

Qui peut entreprendre des lapidages glaces de calottes acier inoxydable, par grandes séries. Pressant.

Faire offres sous chiffre **O 5056 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

A vendre

une installation, état neuf, complète pour laquage, émaillage au pistolet avec étuve électrique de 2 m. long sur 60 cm. haut, à 3 compartiments, le tout pour Frs. 1500. Ecrire sous chiffre **T 32418 X** à **Publicitas Genève.**

Grossistes

Fabrique très bien organisée pour livraison de montres et mouvements ancre et cyl. 8 3/4, 10 1/2, 12 et 13 lig. et cyl. 16/18 lig. 3/4 plat. Se recommande.

Prix très avantageux et qualité des plus sérieuses.

Demande sous chiffre **P 5085 J** à **Publicitas St.-Imier.**

Boîtes

à vendre faute d'emploi, 4 grosses boîtes rondes métal chromé 9 3/4 lig. et 8 grosses ditto 10 1/2 lig. à prix avantageux. Echantillons à disposition.

Faire offres sous chiffre **P 14231 A** à **Publicitas Bienne.**

On cherche à acheter mouvements

ancre 15 rubis 8 3/4—12 lig. F. H. F., à livrer sans cadrans, aiguilles posées.

Faire offres sous chiffre W 22216 à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

GROSSISTES !

Cherchez-vous des

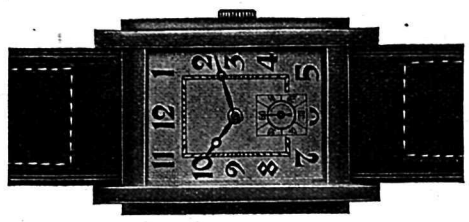

Montres de poche, système Roskopf
Véritable „Louis Roskopf S. A."
„Petit Fils Roskopf" et „Roskopf Enkel"
Roskopf mixtes, échappement ancre

Montres de poche, ancre réelle, de 16 à 19‴, lépine et savonnette, haut. 22 et 26 douzièmes.
Idem en 16 size, mises à l'heure négative et tirette

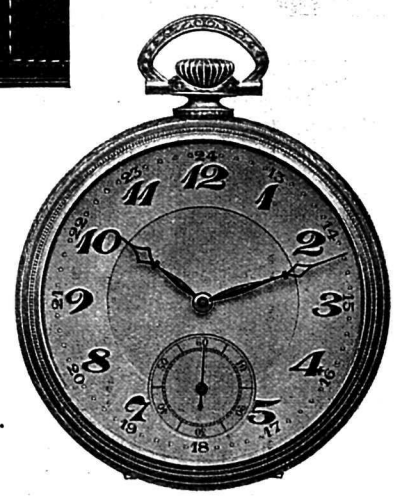

Calottes bracelets 10 ½‴, ancre, 7, 10 et 15 pierres,
nickel, chromé, plaqué, argent, en toutes formes de boîtes.

Mouvements seuls, remontés prêts à mettre en boîtes:
10 ½‴ ancre — 16 à 19‴ ancre, 22/12 et 26/12 —
16 size négatifs, ancre — 16 size négatifs, mixtes, 19‴/AR.

Spécialités de montres pour automobiles, motocyclettes et bicyclettes
Chevalets, pendulettes, portefeuilles, montres d'aveugles,
seconde au centre, avec et sans stop

Heures sautantes; automates; façon 8 jours
Colosses 24, 30, 36 et 42 lignes
Montres à clefs, à vis, chemin de fer
Montres maçonniques, pare-chocs, boules

Louis ROSKOPF S.A. La montre de qualité

Mouvements 8 jours pour compteurs
Porte-Echappements Roskopf et ancre
Etude et entreprise de calibres réservés
etc., etc.

(Ne vend qu'aux grossistes.)

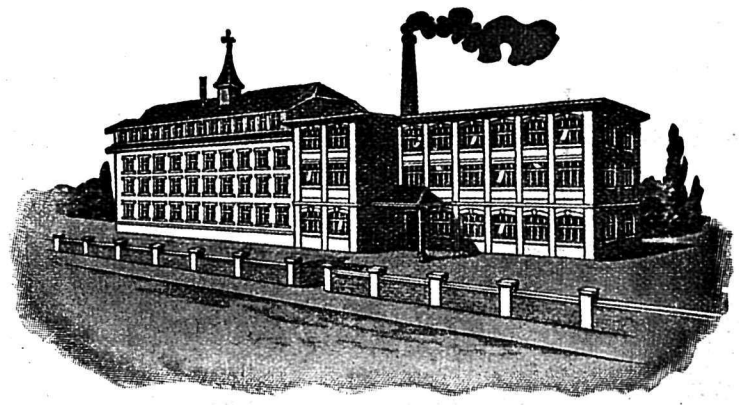

Adressez-vous à la

Etablissement fondé en 1902

SOCIÉTÉ HORLOGERE RECONVILIER (RECONVILIER WATCH C° S. A.)

à RECONVILIER (Suisse)

Tél. 1.80 **LOUIS BANDELIER, Nickeleur, SAINT-IMIER** Tél. 1.80

ARGENTAGES EXTRA SOIGNÉS, COURANTS ET SÉRIES
ANGLAGE DE PONTS GRAVURE DE LETTRES
LIVRAISON EXTRA RAPIDES PRODUCTION JOURNALIÈRE: 2000 CARTONS
COMMISSIONNAIRE SPÉCIAL POUR LA CHAUX-DE-FONDS ET LE LOCLE

ATTENTION !! IMPORTANTE DÉCOUVERTE D'UN BAIN SPÉCIA INOXYDABLE, RÉSISTANT A TOUTES LES INFLUENCES. — PROCÉDÉ GARANTI INATTAQUABLE. — SE PRÊTE MERVEILLEUSEMENT POUR LES MOUVEMENTS EXPORTÉS DANS LES PAYS D'EXTRÊME-ORIENT

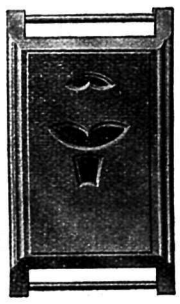

Cal. 8 ¾ - 12 lig., Fontainemelon

Cal. 6 ¾ lig. A. S. 624

LES BOITES de qualité

en plaqué or laminé
10 ans 20 microns
20 ans 40 microns

sont livrées par la Fabrique de boîtes

BIELNA S.A., BIENNE

PLAQUÉ OR LAMINÉ ET ARGENT
seulement aux Fabricants d'horlogerie.

BANQUE PERRET & C^IE

9, rue Léopold Robert LA CHAUX-DE-FONDS rue Léopold Robert, 9

Ouverture de:
Comptes-courants et Comptes de Dépôts
aux conditions du jour les plus favorables.

Escompte et Encaissement d'Effets sur tous pays.
Chèques et traites sur toutes places importantes.
Changes de Monnaies et Billets de banque étrangers.
Exécution d'ordres de bourses sur les places suisses et étrangères.
Encaissement de coupons.

Usine de Dégrossissage
d'Or, d'Argent et de Platine
18, rue du Grenier, 18

Achat et Vente de Métaux précieux en Lingots, Barres, Monnaies, Déchets, etc.
Vente d'Or, Argent et Platine préparés à tous titres, qualités et dimensions pr monteurs de boîtes, bijoutiers, etc
Plaques argent pr cadrans.
Or fin pour doreurs.
Paillons or et argent. 82-1 C

Bureau d'Ingénieur-Conseil

(spécialiste en horlogerie et petite mécanique)

LAUSANNE 2, Grand-Pont **A. Bugnion** **GENÈVE** 20, rue de la Cité

Dépôts en Suisse et à l'étranger de brevets d'invention, marques de fabrique et de commerce, dessins et modèles industriels. Expertises sur la valeur des brevets d'invention.

Examens sur la qualité des montres et études pour améliorer leur fabrication. Etablissements de calibres. Mise au point d'inventions et constructions de modèles.

Monsieur Bugnion se rend régulièrement dans les cantons de Neuchâtel et Berne; rendez-vous sur demande. 1633-1 X

J. Estoppey-Reber & C^ie, Bienne

Rue des Armes 5 et 7 Maison fondée en 1885 Téléphone 41.06

Adoucissage, Nickelage
Argentage
Damasquinage
de mouvements
en tous genres

Travail consciencieux

Lettres dorées
garanti or pur

Gravure de lettres

Promptes livraisons

LOUIS LANG S.A., PORRENTRUY

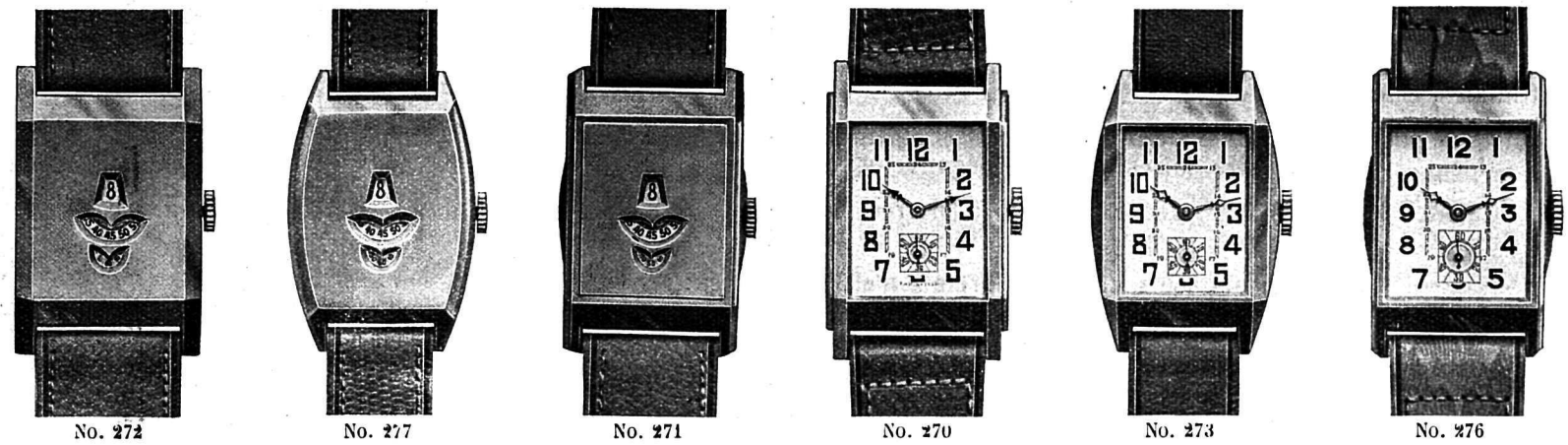

No. 272 No. 277 No. 271 No. 270 No. 273 No. 276

Quelques modèles des genres que nous exécutons en

argent, métal chromé et plaqué or laminé.

Baker & Co. Inc. & Baker Platinum Ltd.

annoncent aux fabricants d'articles en argent, nickel, laiton, etc., s'intéressant au procédé

„RHODIANT"

(Galvanoplastie du Palladium-Rhodium)

qu'ils peuvent obtenir des renseignements techniques en s'adressant directement à

M. le Dr. AVERBUCH, Hôtel Elite, Bienne

Installations de dépoussiérage
pour **tours à polir, lapidaires.**
Aspiration des vapeurs de bains de chrômage, de dorage et autres.
Aspiration de fumées, d'exhalaisons.
Se recommande, Téléphone 23.74
ALFRED RUEFLI, Ventilations, BIENNE
Excellentes références. Route de Boujean 52 a.

FABRIQUE DE RESSORTS
• POUR **MONTRES** oooo •
LES FILS DE ETIENNE HOFMANN
BIENNE SUISSE

TREMPE

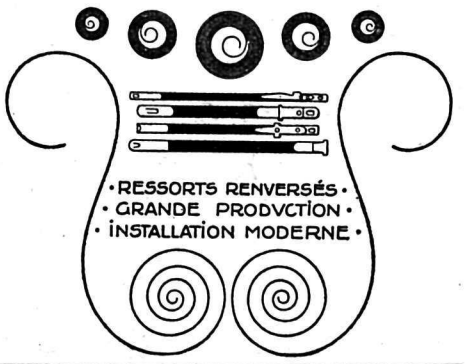

électrique

BANQUE CANTONALE DE BERNE

GARANTIE DE L'ÉTAT — GARANTIE DE L'ÉTAT

Toutes opérations de

BANQUE - BOURSE - CHANGE

Achat et vente de métaux précieux

Conseil sur le placement de capitaux et sur toutes questions financières en général P 157 U

Succursales et Agences pour la région horlogère:
Bienne, St-Imier, Porrentruy, Moutier, Delémont, Tramelan,
Neuveville, Saignelégier, Noirmont, Malleray, Laufon

Ressorts pour petites montres depuis 2¾‴
pour montres de poche
pour montres 8 jours
INSTALLATION ULTRA-MODERNE
FABRIQUE DE RESSORTS
PAUL DUBOIS, CORGÉMONT